

La Garantie Universelle des revenus locatifs : le prototype même de la fausse bonne idée

La ministre du Logement, Mme Cécile Duflot, souhaite redonner confiance aux propriétaires bailleurs en installant un mécanisme solidaire sur les loyers, la GURL, (Garantie universelle des revenus locatifs). La Chambre des Propriétaires redoute qu'elle n'aboutisse au contraire au résultat inverse.

La mesure devrait en effet garantir aux bailleurs de percevoir systématiquement leurs loyers. Mais n'est-ce pas inciter à l'incivisme ou à l'irresponsabilité nombre de locataires indélicats ? Dès lors qu'ils sauront qu'un mécanisme assumera la charge de ce qu'ils doivent, la tentation pourra être grande chez certains de se sentir exonérés de leur obligation morale et contractuelle.

Seulement, il faudra bien financer cette mesure. Son coût pèsera au final sur les contribuables, les propriétaires bailleurs et les locataires de bonne foi. Vue sous cet angle, la GURL n'aura rien de solidaire.

La charge des dispositifs gouvernementaux ne peut pas être constamment imposée aux seuls propriétaires. Ces derniers prennent déjà un risque à mettre leurs biens en location. Il leur faut en effet en moyenne 18 mois pour être indemnisés de leurs impayés de loyers, et il leur faut compter cinq ans pour expulser un locataire qui ne paie pas son loyer. Alors qu'elle va faire supporter une charge supplémentaire, comment imaginer que la GURL puisse être de nature à redonner confiance ?

La Chambre des Propriétaires demande à être reçue par la ministre du Logement pour lui exposer ses craintes et lui faire part de propositions alternatives.

A propos de La Chambre des Propriétaires

Première association de défense et de services pour les propriétaires et copropriétaires, La Chambre des Propriétaires conseille près de 12 000 propriétaires, pour tout ce qui concerne la copropriété, la location, la gestion et l'optimisation d'un patrimoine immobilier.

La chambre apporte ses conseils sur près de 120 000 biens individuels (propriétaires individuels : appartements, maisons, commerces, bureaux- propriétaires d'immeubles - syndicats de copropriétaires).

Chaque année 20 000 conseils ou aides sont ainsi délivrés par les spécialistes de la Chambre des Propriétaires dans le domaine juridique, fiscal, financier, administratif et technique

www.chdp.asso.fr

Contact presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com